

Recyclage ATEX niveau 1 électrique – Chargé d'exécution ^{3ATEX1E}

Actualisez vos compétences ATEX et sécurisez vos interventions électriques en atmosphères explosives. En une journée, révisez le zonage, le marquage et les modes de protection des équipements électriques Ex, identifiez les anomalies courantes et réappliquez les règles essentielles pour intervenir en zone ATEX dans le respect des procédures de votre entreprise.

Présentiel - Synchron

Objectifs

Cette formation de recyclage permet à l'entreprise de :

- **Maintenir et actualiser les compétences ATEX** des personnels intervenant sur des installations ou équipements électriques en atmosphères explosives.
- **Réduire les risques d'explosion, d'incendie et d'accident** liés à une intervention électrique inadaptée en zone ATEX.
- **Renforcer l'application des procédures internes de sécurité**, des autorisations de travail et des consignes définies dans le DRPCE.
- **Prévenir les erreurs de sélection, d'utilisation ou de maintenance** des matériels électriques protégés contre les explosions.
- **Améliorer la capacité des intervenants à détecter les anomalies et non-conformités** susceptibles de compromettre le niveau de protection d'une installation Ex.
- **Contribuer au respect des obligations réglementaires de l'employeur** en matière d'information, de formation et de prévention des risques liés aux atmosphères explosives.
- **Sécuriser la continuité des activités de maintenance et d'exploitation** en développant des pratiques professionnelles fiables et adaptées aux zones ATEX.

Les + métier

Recyclage ATEX niveau 1 électrique à Lyon : actualisez vos connaissances, identifiez les risques et sécurisez vos interventions en zone explosive.



Public Visé

Cette formation s'adresse aux personnels déjà formés au niveau ATEX 1 électrique, amenés à intervenir sur des installations ou équipements électriques situés en atmosphères explosives, notamment :
• Électriciens et électrotechniciens ;
• Techniciens et agents de maintenance électrique ;
• Électromécaniciens et automaticiens ;
• Personnels d'exploitation ou de production réalisant des opérations électriques ;
• Installateurs, dépanneurs et intervenants d'entreprises extérieures ;
• Personnels chargés du contrôle, de l'entretien ou du remplacement de matériels électriques Ex.
Le participant intervient sous l'autorité de l'employeur et dans les limites des missions, procédures et autorisations qui lui sont confiées. La formation ATEX ne se substitue pas à l'habilitation électrique adaptée aux opérations réalisées.



Pré Requis

- **Avoir suivi une formation initiale ATEX niveau 1 électrique**, ou justifier de connaissances et de compétences équivalentes.
 - **Posséder les connaissances de base en électricité** nécessaires aux opérations d'installation, d'exploitation ou de maintenance confiées.
 - **Comprendre les consignes de sécurité et les documents techniques** rédigés en français.
- Le participant devra, dans la mesure du possible, présenter son **précédent justificatif de formation ATEX**.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Actualiser ses connaissances sur les mécanismes de formation d'une atmosphère explosive et les principales évolutions réglementaires et techniques applicables aux interventions électriques en zone ATEX.
Identifier les zones ATEX, leur signalisation et les risques spécifiques liés à la présence de gaz, vapeurs, brouillards ou poussières combustibles.
Interpréter le marquage réglementaire d'un équipement électrique Ex et vérifier son adéquation avec la zone, le groupe de substances, la catégorie ou l'EPL et la classe de température concernés.
Reconnaître les principaux modes de protection des matériels électriques ATEX et comprendre les précautions associées à leur installation, leur utilisation et leur maintenance.
Préparer et réaliser une intervention électrique en zone ATEX, dans les limites de son niveau de compétence, en appliquant les procédures, autorisations, consignes et mesures de prévention de l'entreprise.
Repérer les défauts, détériorations et non-conformités courantes susceptibles d'altérer le niveau de protection d'une installation ou d'un équipement électrique Ex.
Adopter la conduite appropriée en cas d'anomalie ou de situation dangereuse, notamment en interrompant l'intervention, en sécurisant la zone

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3ATEX1E-20260819

et en transmettant les informations au responsable compétent.

Parcours pédagogique

Actualisation des connaissances ATEX

- Retour d'expérience depuis la formation initiale ;
- Rappel des mécanismes de formation d'une atmosphère explosive ;
- Risques liés aux gaz, vapeurs, brouillards et poussières combustibles ;
- Conditions nécessaires au déclenchement d'une explosion et principales sources d'inflammation. Cadre réglementaire et responsabilités
- Principes essentiels de la réglementation ATEX ;
- Rôle du DRPCE, des consignes de sécurité et des procédures de l'entreprise ;
- Responsabilités de l'employeur et des intervenants ;
- Limites d'intervention du personnel ATEX niveau 1 électrique. Zones ATEX
- Classification des zones gaz et poussières ;
- Signalisation et règles d'accès aux zones ;
- Lecture d'un plan de zonage ;
- Identification des risques liés à l'environnement de travail. Matériels électriques destinés aux zones ATEX
- Lecture et interprétation du marquage des équipements électriques Ex ;
- Groupes de matériels, catégories, niveaux de protection EPL et classes de température ;
- Adéquation du matériel avec la zone, le produit et les conditions d'utilisation ;
- Principaux modes de protection des équipements électriques. Préparation et réalisation d'une intervention
- Analyse des risques avant intervention ;
- Autorisations, permis de travail, consignations et balisage ;
- Vérification des outils, appareils de mesure et équipements utilisés ;
- Application des consignes de sécurité propres au site ;
- Prévention des sources d'inflammation électriques et électrostatiques. Inspection et maintenance des équipements Ex
- Précautions lors du démontage, du remplacement et du remontage ;
- Respect des caractéristiques d'origine du matériel ;
- Contrôle des câbles, presse-étoupes, enveloppes, joints, raccordements et mises à la terre ;
- Traçabilité des opérations réalisées. Détection des anomalies
- Identification des détériorations et non-conformités courantes ;
- Conséquences d'une modification non autorisée sur la protection Ex ;
- Conduite à tenir en cas de défaut, d'écart ou de situation dangereuse ;
- Signalement et transmission des informations au responsable compétent. Applications et validation des acquis
- Exercices de lecture de marquages électriques Ex ;
- Études de cas adaptées aux situations professionnelles ;
- Analyse de photographies ou de matériels présentant des anomalies ;
- Mise en situation portant sur la préparation d'une intervention ;
- QCM final et correction commentée.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une **pédagogie active, participative et contextualisée**, adaptée à l'expérience des participants et aux situations rencontrées en zone ATEX.

Les méthodes mises en œuvre comprennent :

- **Apports théoriques ciblés** pour réactualiser les connaissances réglementaires, techniques et organisationnelles ;
- **Échanges guidés et retours d'expérience** sur les pratiques professionnelles, les incidents et les difficultés rencontrées depuis la formation initiale ;
- **Méthode interrogative**, au moyen de questions, quiz et analyses collectives permettant de mobiliser les acquis ;
- **Études de cas professionnelles** portant sur le zonage ATEX, le choix du matériel électrique Ex et la préparation d'une intervention ;
- **Exercices d'application** consacrés à la lecture des marquages, à l'identification des modes de protection et au repérage des anomalies ;
- **Mises en situation** permettant d'appliquer les consignes, procédures et mesures de prévention propres aux interventions électriques en atmosphères explosives ;
- **Corrections commentées et remédiation individualisée**, afin de

Moyens pédagogiques

La formation est réalisée à l'aide des moyens pédagogiques suivants :

- **Salle de formation équipée** d'un vidéoprojecteur ou d'un écran permettant la diffusion des supports ;
- **Support pédagogique illustré** présentant le risque ATEX, le zonage, les sources d'inflammation, les marquages et les principaux modes de protection électriques ;
- **Documents techniques et réglementaires de référence**, extraits de procédures, plans de zonage, fiches de données de sécurité et exemples de permis de travail ;
- **Photographies, schémas et études de situations professionnelles** permettant d'identifier les équipements, les anomalies et les pratiques dangereuses ;
- **Échantillons ou représentations de matériels électriques Ex**, plaques signalétiques et marquages, selon les équipements disponibles ;
- **Fiches d'exercices et études de cas** consacrées au choix du matériel, à son adéquation avec la zone ATEX et à la préparation d'une intervention ;
- **Questionnaires, quiz et QCM d'évaluation**, utilisés pour vérifier la progression et valider les acquis ;
- **Grille d'évaluation des mises en situation** renseignée par le

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3ATEX1E-20260819

consolider les connaissances et de corriger les pratiques inadaptées. Le formateur adapte les exemples, exercices et situations étudiées aux activités, aux équipements et aux procédures de l'entreprise lorsque ces informations sont disponibles.

formateur ;

- **Support ou mémo de synthèse remis aux participants** à l'issue de la formation.

Lorsque la formation est organisée dans l'entreprise, les équipements, procédures, plans de zonage et situations réelles du site peuvent être intégrés aux exercices, sous réserve de leur disponibilité et des conditions de sécurité.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation et de la progression des participants est assuré au moyen de :

- **feuilles d'émargement**, signées par demi-journée par les participants et le formateur ;
- **suivi individualisé par le formateur** tout au long de la session, notamment lors des échanges, exercices, études de cas et mises en situation ;
- **questionnaire de positionnement initial** permettant d'identifier les connaissances à réactualiser ;
- **évaluations formatives régulières** afin de mesurer la progression et de corriger les éventuelles difficultés ;
- **grille d'évaluation des acquis** renseignée par le formateur ;
- **QCM et évaluation finale** permettant de vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques ;
- **questionnaire de satisfaction à chaud** complété en fin de formation.

À l'issue de la session, sont remis ou mis à disposition :

- un **certificat de réalisation** ;
- une **attestation individuelle de fin de formation** mentionnant les objectifs suivis et les résultats obtenus ;
- les résultats des évaluations, selon les modalités définies avec l'entreprise.

Les documents relatifs à la réalisation et à l'évaluation de la formation sont conservés par EVINCEL Formation conformément à ses procédures qualité. La délivrance d'une autorisation ou la désignation du salarié pour intervenir en zone ATEX reste de la responsabilité de l'employeur.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur spécialisé en prévention des risques ATEX et en installations électriques en atmosphères explosives, disposant : d'une compétence techniques en électricité industrielle et en matériels électriques certifiés Ex ; d'une maîtrise du zonage ATEX, des marquages, des modes de protection et des règles d'intervention en zone à risque d'explosion ; d'une connaissance actualisée de la réglementation ATEX, du DRPCE et des normes techniques applicables ; d'une expérience professionnelle dans l'installation, l'exploitation, l'inspection ou la maintenance d'équipements électriques en environnement industriel ; des compétences pédagogiques nécessaires à l'animation d'exercices, d'études de cas et d'évaluations adaptées à un public expérimenté. L'intervenant adapte la formation aux activités, aux équipements et aux procédures de sécurité de l'entreprise lorsque les informations correspondantes sont mises à sa disposition.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation et comprend :

- un **questionnaire de positionnement** en début de session afin d'identifier les connaissances déjà maîtrisées et les besoins de réactualisation ;
- des **évaluations formatives** au moyen de questions orales, d'exercices et d'études de cas ;
- des exercices de **lecture du marquage des matériels électriques Ex**, d'identification des zones ATEX et de vérification de l'adéquation du matériel à la zone ;
- une **mise en situation ou étude de cas professionnelle** portant sur la préparation d'une intervention, l'identification des risques, le repérage d'anomalies et l'application des mesures de prévention ;
- un **QCM final** permettant de vérifier l'acquisition des connaissances réglementaires, techniques et organisationnelles.

La validation des acquis est prononcée sous réserve :

- d'obtenir un résultat minimal de **70 % au QCM final** ;
- de démontrer une application satisfaisante des règles de sécurité lors des exercices ou mises en situation.

En cas de résultat insuffisant, une correction commentée et des actions de remédiation sont proposées par le formateur. Une

attestation de fin de formation mentionnant les résultats de l'évaluation est remise au participant. La désignation ou l'autorisation à intervenir en zone ATEX reste de la responsabilité de l'employeur.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation réalisée dans les locaux de l'entreprise, le client met à disposition : une salle adaptée au nombre de participants, équipée de tables, de chaises, d'un tableau ou paperboard et de prises électriques ; un vidéoprojecteur ou écran de diffusion, sauf accord préalable prévoyant que le matériel soit fourni par EVINCEL Formation ; les plans de zonage ATEX, consignes de sécurité, procédures d'intervention, permis de travail et extraits du DRPCE utiles à la contextualisation de la formation ; des exemples de matériels électriques Ex, plaques signalétiques ou équipements représentatifs des installations du site, lorsque leur observation peut être réalisée en sécurité ; un accès sécurisé aux installations ou zones concernées, lorsque des exercices ou observations sur site sont prévus ; les équipements de protection individuelle imposés par le site, adaptés aux risques et aux conditions d'accès ; la présence d'un référent technique ou sécurité capable de présenter les particularités du site, si nécessaire. Le client garantit la conformité, le bon état et la disponibilité des installations, équipements et locaux mis à disposition. Les exercices ne peuvent être réalisés que dans des conditions compatibles avec les règles de sécurité de l'entreprise. Pour une formation interentreprises organisée dans les locaux d'EVINCEL Formation, aucun moyen pédagogique particulier n'est à fournir par le client.

Modalités d'accessibilité handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'adéquation entre les besoins du participant, les exigences de sécurité liées aux environnements ATEX et les possibilités d'aménagement de la session.

Les personnes concernées sont invitées à signaler leurs besoins lors de l'inscription afin qu'EVINCEL Formation puisse étudier, en lien avec l'entreprise et les partenaires compétents :

- l'accessibilité des locaux et des équipements ;
- l'adaptation des supports et des méthodes pédagogiques ;
- l'aménagement du rythme, des exercices et des modalités d'évaluation ;
- la mise en place de moyens humains ou techniques adaptés.

Lorsque la formation comprend une observation ou une mise en situation sur site industriel, l'accès aux zones ATEX reste soumis aux règles de sécurité, aux aptitudes requises et aux procédures définies par l'entreprise d'accueil. Une solution pédagogique alternative peut être proposée lorsque l'accès à certaines installations n'est pas possible.



Durée

7.00 Heures

Effectif

1 Jour **2 à 10** participants

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3ATEX1E-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427



Contactez-nous !

**Le service Formation
Responsable pédagogique**

Tél. : 0478225898

Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3ATEX1E-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427